

Liste de documents et informations à fournir pour votre donation entre époux

Documents à fournir vous concernant

- Le questionnaire d'état-civil dûment complété pour chacun des époux ;
- Un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois pour chacun des époux ; *à défaut vos copies d'actes intégrales seront commandées par l'étude au coût unitaire de 3,64 euros ;*
- La copie recto-verso de la pièce d'identité de chacun des époux ;
- La copie de votre livret de famille, le cas échéant ;
- Un relevé d'identité bancaire (RIB), signé au dos.

Information sur le paiement :

Le paiement peut être régularisé par le versement d'une provision sur frais 48 heures avant le jour de la signature ; ou le jour même de la signature par carte bancaire.